

vière de l'Arc se précipitant du sommet des montagnes Rocheuses vers cette jeune et entreprenante cité qu'il a l'honneur de représenter dans cette Chambre.

Mon honorable ami le député de Dorchester (M. Sévigny) n'est pas non plus nouveau dans la vie politique. Je ne crois pas qu'il ait jamais fait partie d'aucun corps législatif comme l'honorable député de Calgary, mais mon honorable ami (M. Sévigny) est bien connu de tous dans la province de Québec comme l'un des plus brillants et ardents orateurs du parti nationaliste. Les échos de ses attaques enflammées contre la loi de la marine, et non seulement de la loi elle-même, mais de toute dépense quelconque par le Canada pour une marine impériale ou canadienne, sont arrivés jusqu'à nous.

Mais, monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de féliciter mon jeune et honorable ami de son discours d'aujourd'hui. Je le félicite particulièrement du contraste que ce discours fait avec ceux qu'il a prononcés pendant la campagne électorale, et je suis certain que si ses électeurs de Dorchester l'avaient entendu aujourd'hui, ils se seraient demandé si c'est là le candidat qu'ils ont élu le 21 septembre. Mon honorable ami (M. Sévigny), tout comme l'honorable député de Calgary, a été assez bon de m'offrir ses félicitations à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de ma naissance. Je leur offre à tous deux mes plus sincères remerciements, comme je remercie mes honorables collègues des deux côtés de la Chambre et spécialement ceux de la droite, de l'amabilité avec laquelle ils ont accueilli ces compliments. L'honorable député de Calgary m'a accablé de bons souhaits et il a terminé en souhaitant que je continue pendant longtemps à occuper le poste que j'occupe maintenant, voulant dire par là que pendant longtemps je devrai rester chef de l'opposition, remplissant la tâche difficile de surveiller et de critiquer les actes du Gouvernement. Je dois dire en toute sincérité à mes honorables amis, qu'à en juger par la manière dont le Gouvernement actuel a commencé sa carrière je sens que la tâche sera trop forte pour mon âge avancé.

C'est dans leurs remarques au sujet de notre nouveau Gouverneur général, Son Altesse Royale le duc de Connaught, que mon honorable ami (M. Bennett) et mon honorable ami (M. Sévigny) ont eu la note la plus heureuse.

C'est une banalité de dire que, depuis l'origine de la Confédération jusqu'à nos jours, le Canada a été excessivement favorisé dans le choix de ceux qui ont eu le devoir et l'honneur de représenter en ce pays l'autorité royale. Chaque nouvelle nomination a provoqué la même réflexion, surtout la dernière. Il est déjà manifeste que Son Altesse Royale apportera dans l'accomplissement de ses fonctions le zèle, l'ar-

deur et la vigilance déployés par son prédécesseur. De plus, elle rehausse la dignité de ses fonctions par l'éclat du rang élevé qu'elle occupe dans l'empire britannique. Quant à sa gracieuse épouse, après un séjour d'un mois à peine dans ce pays, elle a déjà conquis l'affection de tous les Canadiens par la simplicité de ses manières, la dignité de sa conduite et la bonté de son caractère. Elle nous a appris que la dignité et la simplicité des manières et la bonté du caractère, estimées dans toutes les situations, revêtent un double attrait lorsqu'elles se rencontrent dans les sphères sociales les plus élevées.

Le discours de Son Altesse Royale à l'ouverture de la législature donne lieu à peu de commentaires. Les projets de loi qu'il laisse entrevoir ne sont pas de nature à provoquer la critique dans le moment. Le discours annonce des projets de loi concernant l'amélioration des voies publiques, l'aide à l'agriculture et la création d'une commission du tarif, qui peuvent avoir un grand sens ou une faible portée et, tant que nous n'en connaissons pas le détail, il sera impossible de les commenter. Cependant les conseillers actuels de Son Altesse Royale lui font tenir un langage dont la gauche a tout lieu d'être fière. Voici :

Il m'est très agréable de pouvoir vous féliciter de la prospérité continue et croissante du pays. Notre commerce avec la Grande-Bretagne, et aussi avec les pays étrangers, prend une expansion rapide et, selon toute apparence, son volume pour l'année courante dépassera de beaucoup celui de toutes les années précédentes.

Il y a quinze ans, lorsque nous avons pris les rênes de l'administration, on n'aurait pas pu faire le même éloge du gouvernement démissionnaire. Il y a quinze ans, le pays n'était pas dans le même état où il était lorsque nous avons fait place à nos successeurs. Il y a quinze ans, l'agriculture languissait, l'industrie se mourait; la population était presque réduite au désespoir. De nos jours, non seulement les coffres publics sont pleins, mais ils débordent, l'agriculture est florissante, l'industrie est plus active que jamais, le peuple canadien est prospère et content de son sort. Il y a quinze ans, le Canada n'était qu'une obscure colonie; de nos jours, de l'aveu de ceux qui ont porté la parole avant moi, notre pays est parvenu au rang des nations.

En scrutant les feuillets de l'histoire, on ne trouverait pas, il me semble, un autre ministère ayant quitté le pouvoir dans les mêmes circonstances que le nôtre. Règle générale, les ministères succombent parce que la population ne trouve pas le pays assez prospère, tandis que nous avons succombé parce que nous avons tant fait pour le pays que nos adversaires ont dit à la population qu'il valait mieux en rester là, enlever le pouvoir à ceux qui avaient di-

Sir WILFRID LAURIER.